



Afrine sous occupation- Spécial (274):

Six ans d'agression et d'occupation... Violations, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et changement démographique massif



دبابة وجندي تركي أمام مبنى السراي القديم
في مدينة عفرين
18 آذار 2018م

Traduction de l'arabe vers le français

À 16 heures, heure de Damas, le 20 janvier 2024, nous nous souvenons de ces moments terrifiants qui ont pesé sur la région d'Afrine il y a six ans. En effet, 72 avions de chasse turcs ont bombardé 108 cibles en une heure et demie d'attaque. Les explosions, les flammes et les colonnes de fumée noire ont alors couvert le ciel clair d'Afrine et ses terres prospères, avec leurs chênes, leurs pins, leurs pistachiers et leurs oliviers. C'est ainsi que la Turquie a annoncé le début de sa guerre totale contre cette région qui ne dépasse pas une superficie de 2 500 kilomètres carrés, sous le nom de "Rameau d'olivier". Cette guerre a eu lieu après que la Turquie ait mobilisé ses forces, lancé des campagnes médiatiques et dirigé environ 90 000 mosquées vers la lecture de la sourate Al-Fath et l'invocation de Dieu!

Le Conseil de sécurité des Nations unies est responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la protection des droits de l'homme. Cependant, il a échoué à trouver une solution à la crise syrienne et n'est pas parvenu à un consensus sur cette question, en raison des divergences entre les principales parties prenantes sur la scène syrienne. Il n'a pas non plus été en mesure de protéger les civils sous quelque forme que ce soit, à l'exception de l'adoption d'un mécanisme permettant d'introduire une aide humanitaire et d'urgence des Nations unies, mais qui ne couvre pas l'ensemble du territoire syrien.

La Turquie a tenté de lancer le nom de "zone sûre" sur les zones qu'elle a occupées lors de trois opérations militaires en 2016, 2018 et 2019 dans le nord de la Syrie, mais sans succès. En effet, son acte ne repose sur aucune base juridique et n'est pas acceptable politiquement et moralement du point de vue des faits et des pratiques. Ces zones, dont Afrine, sont devenues des terrains de déploiement des milices, de combats internes et d'activités militaires turques, et un point de départ pour les opérations militaires dans le conflit avec les parties syriennes qui contrôlent les autres régions. En outre, les Kurdes, habitants originels de ces zones, ont été expulsés de leurs terres et ceux qui sont restés ont été exposés à diverses violations et crimes, dont le changement de la structure démographique de manière systématique. En

outre, les infrastructures ont été détruites et les propriétés privées et publiques ont été saisies, volées ou pillées à grande échelle.

Après l'occupation, la région a été divisée en secteurs militaires contrôlés par les milices de ce que l'on appelle l'"Armée nationale syrienne - Gouvernement syrien provisoire". Ces milices continuent de se déployer parmi les civils et de les gouverner d'une main de fer, sous la supervision et les directives directes des services de renseignement turcs. Elles n'ont pas établi de régime civil ou organisé d'élections. La vie politique et les libertés publiques sont inexistantes. Ces milices abritent des centaines, voire des milliers, de membres et de dirigeants de l'État islamique, et leur fournissent un passage pour fuir à l'étranger. Certains d'entre eux ont été tués par des frappes aériennes de la coalition internationale.

Afrine est passée d'une région sûre et relativement stable, qui a connu un développement naturel dans divers domaines au cours de six ans sous l'administration autonome précédente, à une région non sûre au cours de six ans d'occupation turque et de domination de ses milices syriennes mercenaires affiliées à la coalition syrienne-islamiste, après l'agression contre elle le 20 janvier 2018 en utilisant divers types d'armes terrestres et aériennes et en recrutant environ 20 000 mercenaires de l'opposition, et son occupation effective depuis le 18 mars 2018.

Des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis contre la région et ses habitants. Ces crimes constituent des violations graves du droit international humanitaire, tandis que la communauté internationale reste silencieuse.

Résumé des crimes commis par la Turquie à Afrine:

- Crime d'agression:

Afrine n'a jamais représenté une menace pour son environnement. Au contraire, elle a été attaquée environ 50 fois entre 2012 et 2017 par des groupes tels que l'Armée syrienne libre, l'État islamique et le Front al-Noussra, ainsi que par l'armée turque elle-même. Ces attaques ont causé des dommages matériels et des victimes.

Pendant ce temps, la frontière turque avec Afrine était sûre. Aucune attaque n'a été commise contre le territoire turc et il n'y avait aucune menace imminente contre celui-ci. Par conséquent, l'invasion turque était contraire à l'article 51 de la Charte des Nations unies. Elle constituait une agression contre le territoire d'un autre État, ce qui constitue en soi un crime en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Cette agression est devenue une occupation dommageable en vertu de la Convention de La Haye de 1907 et de toutes les normes des lois internationales qui la concernent, et selon les faits et les pratiques sur le terrain également.

- Utilisation d'armes interdites:

Selon des informations provenant de l'ancienne administration autonome, l'armée turque a utilisé des bombes à fragmentation ainsi que du gaz moutarde dans le village d'Arandeh district de -Chieh/ Chekh Al 'Hadid lors de l'invasion et de l'agression militaire.

- Profanation des Corps:

Des groupes armés djihadistes ont publié des vidéos montrant leurs attaques abominables sur les corps de combattants kurdes. L'atrocité commise sur le corps de la martyre Barine Kobani est la preuve la plus évidente de la haine profonde qu'ils nourrissent en eux. De plus, les milices n'ont pas permis aux habitants d'enterrer les corps de dizaines de martyrs kurdes après la fin de la guerre. Ils sont restés à l'air libre et exposés pendant des mois.

- Meurtre délibéré, massacres et attaques contre les civils:

Des massacres de masse ont été commis (les centres d'élevage des volailles de Robarya, Ma'batli, Goblié, Bassouta, Hékjeh), hôpital d'Afrine, Barbena, Jenderes, Frériyeh, quartier de la M'hammoudyah, Yalanqoz...) et des convois de civils ont été visés lors de l'attaque contre Afrine. Le nombre de victimes de l'invasion a atteint environ 300 civils martyrs, dont des dizaines dont les noms n'ont pas été documentés, dont des dizaines d'enfants et de femmes, et plus de 1 000 blessés civils, sans compter les martyrs et les

blessés des forces de l'Asayiche (sécurité intérieure), des Unités de protection du peuple et des femmes YPG-YPJ et des volontaires pour la défense de la région.

Pendant ce temps, environ 293 civils ont été tués depuis le 18 mars 2018 jusqu'à aujourd'hui, que nous avons pu documenter, à cause de vols armés, de torture, d'explosions de voitures et de mines, d'exécutions sommaires lors d'enlèvements et d'exécutions, etc., sans compter les cas de décès forcés en raison de l'oppression et des abus ou en raison des conditions de vie difficiles imposées par l'occupation sous ses différentes formes. Il est nécessaire de rappeler le massacre de Jenderes, commis la veille de la fête de Nowruz le 21 mars 2023 par des membres de la milice "Armée de l'Est" et qui a fait quatre frères victimes.

- Dévastation massive des biens et appropriation illicite:

Pendant l'agression contre la région, des milliers de maisons et de biens publics et privés ont été détruits et vandalisés. Les envahisseurs ont pillé les maisons et confisqué les biens et les fonds. Le 18 mars 2018 a été surnommé "le jour des sauterelles" en raison des vastes opérations de vol de magasins, d'entrepôts, de maisons, de machines, d'équipements, etc., qui ont eu lieu à Afrine sous les yeux du monde. Le pillage, le vol et le vol à main armée se poursuivent à grande échelle jusqu'à ce jour.

La plupart des pressoirs à huile, des usines de traitement des déchets des olives et de savon, des ateliers de confection, des magasins et des entrepôts de la zone industrielle ont été pillés ou leurs propriétaires ont dû payer de fortes sommes d'argent aux milices pour protéger leurs installations ou récupérer leurs biens volés. Ils paient également des taxes mensuelles.

Les opérations d'appropriation illicite de magasins, de maisons, de biens immobiliers, de terres agricoles et de champs d'oliviers se poursuivent, en particulier celles appartenant aux personnes absentes et à de nombreuses personnes présentes également. Elles se font par divers stratagèmes et méthodes, et représentent au total plus de la moitié des biens des habitants d'Afrine.

Les forces armées et les personnes qui ont été installées dans la région refusent de quitter les maisons et les magasins appartenant aux habitants d'Afrine, malgré leurs demandes répétées et leurs nombreuses plaintes. De plus, certaines familles kurdes ont été expulsées de leurs maisons ou de celles de leurs proches afin d'y installer des personnes déplacées.

- Occupation de certaines villages:

L'armée turque et les milices qui lui sont affiliées ont pris possession de certaines villages et ont empêché leurs habitants de rentrer chez eux, comme ("Qastal Jndo, Baflûneh, Sinka, B'arava"- district de Charra/Chrran, Telf- district de Jenderes, "Chékhorzé"- district de Beulbeul...), et les ont transformées en bases militaires ou en maisons pour les militants ; les villages ("Jlber, Kobleh, Der-mechmech, Zirékat, Basleh, Khalta"- district de Rubarya, "Tchayah/Jblayah, Darwich"- district de Rajo) sont encore abandonnés et vides de leurs habitants.

- Cibler des sites, des installations et des maisons civiles:

Lors de l'agression contre Afrine, l'armée turque n'a pas hésité à cibler des infrastructures, des sites et des installations civiles, des hôpitaux et des centres médicaux, des installations d'élevage de volailles et des bétails, des écoles, des mosquées, des sanctuaires religieux, des bâtiments administratifs, des boulangeries, des stations d'eau potable et d'irrigation, des installations du barrage de Maydanki et des pressoirs à huile d'olives, etc. Une grande partie d'entre elles a été endommagée ou détruite intentionnellement, comme les tours de télécommunication et les réseaux téléphoniques terrestres et d'électricité publics. Beaucoup d'installations et d'infrastructures sont toujours hors service, certaines ayant été remplacées par des installations appartenant à des institutions turques. Des milliers de maisons dans la région ont également été ciblées, partiellement ou totalement détruites ou incendiées, lors de l'invasion militaire.

- Infrastructures faibles et services médiocres:

Le vol et la destruction délibérée ont touché des infrastructures essentielles, notamment des réseaux, des stations et des centres électriques et de télécommunications, de l'eau potable, des écoles, des instituts, des universités, des réseaux et des canaux d'irrigation agricole, des groupes de production d'énergie

électrique, des municipalités, etc. Certaines d'entre elles ont été occupées, y compris des bâtiments scolaires, comme des quartiers militaires, devenant ainsi au niveau le plus bas ou inexistantes. Les services fournis restent médiocres, malgré la rénovation de certaines institutions et la création de certaines autres. Les prix élevés des denrées alimentaires, des carburants et de l'énergie électrique ont également pesé sur les populations. À cela s'ajoute la mise à l'écart des services de la plupart des institutions du gouvernement syrien et l'état désastreux du réseau routier.

- Démolition de tombes et de sites archéologiques, vol d'objets d'art:

L'invasion turque a visé de nombreux sites archéologiques par des bombardements intenses, tels que (le tell archéologique d'Ayn-Dara, Nabi Huri, Taqilkeh, Mar-Maron...) et a causé des dommages considérables, faisant disparaître des monuments historiques. Les autorités d'occupation ferment également les yeux sur les opérations de vol et de recherche d'objets d'art, voire les supervisent et y participent dans la plupart des cas. En effet, toutes les collines et les sites historiques, malgré leur nombre, ont été victimes de fouilles, de creusement, de destruction et de vol de leurs objets d'art et de leurs trésors enfouis, à l'aide d'outils simples et lourds, comme ce qui s'est passé sur les sites et les collines de (Huri, Ayn Dara, Barad et Mar Maron, Beurj 'Abdou, Qibar, Jenderes, Gamrouk, Sémalik, Zravkeh, Ktikh, Dromiah, Deudarî Maydanki, Marwanîyeh Ta'htani, Jarnaz, Bazariyeh, Kharabeh 'Alo, Keura, Bililko, Beurj 'Haydar...) et de nombreux sanctuaires islamiques et yézidis.

D'autre part, les tombes des martyrs ont été ciblées dans (Kafar-Safreh, Metîna, Kafrchil) et détruites par des bombardements. Les tombeaux de personnalités religieuses et culturelles ont également été détruits, comme le tombeau du Dr Nouri Dersim, et les tombes et les stèles funéraires écrites en kurde et les tombes des yézidis ont été détruites. En outre, les autorités d'occupation ont exhumé au milieu du mois de juillet 2021 les dépouilles de 71 martyrs combattants et civils kurdes tombés dans les derniers jours de l'invasion en mars 2018 d'une tombe officielle à l'intérieur de la ville d'Afrine et l'ont enlevée et déformée ses réalités.

- Prisonniers, détention illégale et disparition forcée:

L'armée turque n'a pas divulgué le nombre de prisonniers qu'elle détient et leur sort. Les milices disposent également de prisons privées. Environ 500 personnes, selon les estimations, sont toujours détenues de force et leur sort est inconnu. Les témoignages de certains des prisonniers libérés indiquent que 1 500 personnes ont été détenues dans la prison de la ville de Ra'i, où elles ont été torturées et détenues dans des conditions difficiles. La plupart d'entre elles ont été libérées.

Au cours de la seconde moitié de l'année 2020 jusqu'à la fin de l'année 2021, les autorités d'occupation ont libéré des prisonniers détenus de force pendant 2 à 3,5 ans. Cela a confirmé l'existence de prisons secrètes, en particulier la vidéo publiée le 28 mai 2020 après que les milices du "Front Islamique" ont attaqué le siège de la "Division 'Hamzat" (ancien bâtiment des Assayich) dans la forêt de la Ma'hammoudiyah à Afrine. La vidéo montrait 11 femmes qui avaient disparu depuis deux ans.

- Arrestations arbitraires et abusives:

Outre les enlèvements, les arrestations et les détentions, il y a eu des campagnes de perquisitions et d'arrestations arbitraires, sous prétexte de liens avec l'administration autonome précédente, qu'elle soit militaire, civile, bénévole, de service ou de garde nocturne, etc. L'agence de renseignement turque mène la campagne par ses outils locaux (police, tribunaux, milices, réseau d'agents...). Cela s'accompagne parfois des frappes et des coups de pieds directs devant les yeux des habitants, de torture dans les centres d'interrogatoire qui conduit parfois au meurtre (comme ce qui s'est passé avec l'avocat Luqman 'Hamid 'Hannan, qui a été arrêté le 19 décembre 2022 par l'agence de renseignement turque et la police d'Afrine, et qui a été remis à sa famille le 22 décembre 2022, mort). Il s'accompagne également de la confiscation des téléphones portables, de la fouille des maisons, de la dégradation des meubles, d'insultes et parfois de vol d'argent. Certaines de ces situations se répètent à l'encontre des mêmes personnes, jusqu'à cinq fois parfois. Elles touchent également les femmes, les mineurs et les personnes âgées. Elles peuvent entraîner des peines de prison de différentes durées et des amendes financières, et dans certains cas, des peines plus sévères. La justice turque a condamné certains civils détenus à la prison à vie et à des peines de prison de différentes durées pour des dizaines d'entre eux, dont certains ont été transférés d'Afrine. Les arrestations

visent également les habitants d'Afrine résidant en Turquie, sur la base de dénonciations et de rapports calomnieux préparés par l'agence de renseignement turque.

À cet égard, le gouvernement turc commet une violation flagrante de l'article 70 de la quatrième Convention de Genève de 1949, qui n'autorise pas "un État occupant à arrêter, juger ou condamner des personnes protégées en raison d'actes commis ou d'opinions exprimées avant l'occupation...".

Les arrestations arbitraires et abusives ont eu lieu à grande échelle, de manière planifiée et intentionnelle, et elles se poursuivent. Elles ne visent pas seulement les proches de l'ancienne administration autonome, mais aussi la majorité des Kurdes, habitants autochtones de la région. Leur objectif principal n'est pas seulement de générer des revenus financiers, mais aussi d'insulter et de terroriser les habitants autochtones, de les forcer à quitter leurs maisons et leurs biens, et de créer une base de données de sécurité sur eux pour les services de renseignement turcs. En particulier, la plupart des auteurs d'abus et de crimes ne sont pas tenus responsables et échappent facilement à la justice, à un moment où la loi et (la justice qui a été établie à Afrine) sont devenues un outil de persécution des détenus et des habitants autochtones, et non un moyen de les protéger, de rendre justice et de punir les criminels et d'arrêter les voleurs. Cela confirme de manière concluante qu'il s'agit d'une politique hostile systématique menée contre les Kurdes sous la supervision directe de la Turquie.

Malgré le passage de six ans depuis la disparition de l'ancienne administration autonome, le spectre de l'accusation d'être en relation avec elle - même si c'est seulement pour avoir participé à la garde pendant une heure - continue de hanter ce qui reste des Kurdes. Les Kurdes qui sont retournés dans leurs foyers sont également soumis à des enquêtes, la plupart d'entre eux sont arrêtés et des rançons et des amendes financières leur sont imposées.

- Torture ou traitement inhumain ou dégradant:

Les habitants restants d'Afrine ont été exposés à des insultes quotidiennes, à l'extorsion et à des provocations, à des enlèvements et à des arrestations arbitraires à grande échelle, qui se poursuivent encore. La plupart des personnes enlevées et détenues ont été torturées, ce qui est une pratique courante, y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées. Certaines d'entre elles ont été menacées de mort par décapitation, selon des vidéos publiées. Le sort d'environ 500 d'entre elles, un nombre estimé, est encore inconnu et elles n'ont pas été jugées, même de manière fictive. Les familles de la plupart des personnes libérées ont payé des amendes ou des rançons financières qui ont parfois atteint 20 000 dollars américains.

De plus, au cours de la seconde moitié de 2020 jusqu'à la fin de 2021, les autorités d'occupation ont libéré des détenus qui avaient été détenus arbitrairement pendant 2 à 3,5 ans, après que leur état de santé s'est détérioré. Cela confirme l'existence de prisons secrètes, la plus célèbre étant la prison de la ville de Al Ra'i à la réputation sulfureuse, dont le dossier n'a pas encore été clos. Environ 15 détenus y sont décédés sans que la plupart de leurs corps aient été remis à leurs familles ou que leurs décès aient été annoncés. Ils ont été enterrés dans un lieu secret. Il y a des craintes pour la vie de certains d'entre eux en raison des maladies dont ils souffrent ou de l'exécution d'une sentence de mort à leur encontre. La plupart des personnes libérées n'osent pas parler des prisons secrètes et des conditions qu'elles ont traversées.

- Déplacement de la population et changement démographique:

Déplacement forcé par les hostilités pendant la guerre de plus de 250 000 habitants autochtones et empêchement du retour d'environ 200 000 d'entre eux des zones de déplacement et de l'intérieur syrien et n'ont pas été autorisés à revenir, car les autorités d'occupation ont fermé les passages d'Afrine et empêché les réfugiés de rentrer. Ils sont restés déplacés dans les zones de déplacement (les villes de Neubeul et Zahraa et les villages et villes de la région de Chahbaa, au nord d'Alep), et certains ont fui vers Alep, les régions de Kobané et de la Jazireh, alors que les autorités syriennes ont également restreint et continuent de restreindre leurs voies de déplacement.

Les autorités d'occupation ont également installé environ 600 000 personnes à Afrine et ses environs, dont des familles de mercenaires armés aux côtés de la Turquie, des familles de déplacés de la Ghouta de

Damas, des campagnes de 'Homs, de 'Hama, d'Idleb et d'Alep, et une partie des personnes déplacées de force de Turquie. Ces personnes ont été logées dans les maisons, magasins et biens des habitants autochtones, ainsi que dans de nombreux camps informels. Des zones résidentielles et des villages de colonisation modèles ont été construits pour eux, comme les villages de : Près de Chadéréh, "Koweït Al-Ra'hmah, Yed Al-'Aoun Al-T'haniya" près de Khalta/Khalidiyah - Mont Léloun, "Al-'Amal 2" - Koubla/Roubariya, "Al-Z'aeem, Ajnadin" - Jenderes, "Près de Matina", "Yed Al-'Aoun Al-Oula, Ahl Al-Khair, Camp Kafroum" - Kafroum/ district de Chara/Charran, "Al-Wafa 2" - Quartier Al-Ma'hummediah de la ville d'Afrine.

"Abaer"- village de Qeurqtlaq/Chara/Charran, "Habitations collectives"- ville de Kafar-safreh, "Mont 'Haj 'Hassana"- Jenderes, "Village Al-Tamyiz 2"- M'abatoli, "Al-Qatariya 2, Nawaf Al-Khair"- Tchaqala Ta'htani/Chék Al 'Hadid, "Fondation Al-Khair"- Mont Al-A'hlam/Kimar) et d'autres sont en cours d'aménagement et d'autres sont en cours de construction ; ce qui a constitué un changement important de la composition démographique de la région, la proportion de la présence kurde étant tombée à moins de 25 % (dont la plupart sont des personnes âgées) des résidents actuels de la région, alors qu'elle était de plus de 95 % avant l'invasion. Des centaines d'individus et de familles sont retournés dans leurs foyers au cours des années 2021-2023, mais ont été victimes d'extorsions financières, de demandes de rançons, d'enquêtes et de détention pour certains d'entre eux, et certains n'ont pas pu récupérer leurs biens. Le changement démographique a également touché d'autres domaines, en plus des pressions quotidiennes exercées contre les Kurdes restants dans la région, dans le but de les pousser à quitter leur terre et leurs biens vers une migration forcée continue; ce changement s'élève au niveau d'un nettoyage ethnique au détriment d'une ethnie distincte.

- Persécution culturelle et nationale:

Les déclarations répétées de responsables et de soldats turcs, de chefs de milices et de leurs éléments, sur la condamnation des Kurdes et leur accusation de séparatisme et de terrorisme, ainsi que les fatwas émises par les chékh et les juristes de la « Révolution et du Jihad » appelant au pillage de leurs biens et à leur nuire, témoignent d'une hostilité raciste et xénophobe à leur égard. En effet, la répression et la persécution les visent de manière systématique, tandis que les personnes déplacées sont privilégiées, voire encouragées à s'en prendre aux Kurdes et à leurs biens.

Outre la lutte contre la culture et la langue kurdes, le changement des noms et des caractéristiques de villages, de villes et de places publiques, et la tentative de démanteler le tissu social, les Kurdes sont empêchés de célébrer leur fête nationale du Nouvel An kurde, le Noruz, et leurs symboles sont attaqués, comme la destruction du rond-point et de la statue de Kawa, qui ont été remplacés par un rond-point du rameau de l'olivier, la suppression du monument du rond-point du Noruz, qui a été remplacé par un rond-point Salah-Alddine al-Ayyoubi, et le changement du nom de la place de l'ancien palais en place du président Recep Tayyip Erdoğan.

L'enseignement de la langue kurde dans les écoles est négligé, sauf pour quelques heures facultatives dans certains cas, tandis que l'enseignement de la langue turque est obligatoire de la première à la terminale et est considéré comme une matière éliminatoire dans le programme arabe officiel.

En outre, les habitants d'Afrine et les personnes déplacées qui y vivent sont contraints d'obtenir des cartes d'identité personnelles délivrées par les autorités d'occupation en turc et en arabe, dans le but de fondre tout le monde dans une nouvelle cocotte-minute communautaire avec une identité « ottomane nouvelle ».

- Persécution religieuse:

Les Yézidis ont été victimes de nombreuses violations, notamment d'expulsion, de meurtre, de torture, de pillage, d'interdiction de pratiquer leurs rites religieux et de célébrer leurs fêtes annuelles, ainsi que d'être contraints de prier dans les mosquées. Des mosquées ont été construites dans certaines de leurs villages pour les humilier, et leurs sanctuaires et cimetières ont été profanés et détruits.

L'unique église chrétienne a également été victime de vol, de pillage et de fermeture, et malgré le faible nombre de chrétiens, aucun d'entre eux n'ose parler de sa religion en public.

Plus grave encore, certaines mosquées ont été bombardées pendant l'agression, et certaines de leurs possessions ont été volées, notamment des tapis, des ustensiles en cuivre, des appareils électriques et des équipements audio.

Afrine est connue pour son caractère social ouvert et son rejet du fanatisme dans les croyances religieuses, mais les envahisseurs continuent d'importer des pratiques religieuses et sociales extrémistes et s'efforcent de les imposer aux habitants autochtones de toutes les confessions religieuses. Il existe notamment une importante mouvance religieuse extrémiste active dans la région, de type ottomane-Frères musulmans, sous la supervision directe de la Diyanet et de la présidence des affaires religieuses de Turquie.

En général, les habitants d'Afrine ne célèbrent plus les fêtes de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Ad'ha, dans un contexte de tristesse, de séparation et de persécution.

- Turquisation, extrémisme religieux et idées de la nouvelle ottomanie:

Les autorités d'occupation continuent de mener une politique de turquisation et de propagation de l'extrémisme religieux et des idées de la nouvelle ottomanie à Afrine, en particulier parmi les jeunes et les enfants. Elles mènent ces campagnes sous de nombreux noms, notamment:

- Des associations caritatives, culturelles et religieuses.
- Une université, des instituts et des écoles privées.
- Des centres culturels turcs.
- Des écoles imam-Khatip.
- Des activités pour les jeunes.
- Des célébrations d'événements turcs, avec un fort affichage du drapeau turc et l'imitation de la marque des loups gris.
- Des formations.
- Des jardins d'enfants "Braa'êm Al Jannah".

Elles utilisent des programmes scolaires biaisés et imposent l'enseignement de la langue turque. Elles combattent également la culture et le patrimoine de la région par de nombreuses modifications et violations.

Les tentatives de changer l'identité et la culture de la région, de détruire et de voler ses biens culturels et d'effacer son histoire se poursuivent également. Par exemple, le mausolée romain pyramidal du "Prophète Hori" et la mosquée adjacente ont été transformés en un monument turco-ottoman. Cela constitue une violation grave de la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, adoptée le 14 mai 1954.

- L'esclavage et l'appauvrissement des civils:

Les autorités d'occupation ont délibérément provoqué une paralysie générale dans tous les aspects de la vie et fermé les portes du travail aux habitants d'Afrine. Elles ont également confisqué, pillé et volé leurs biens, leurs fonds et leurs ressources, et ont pillé leurs récoltes (olives, céréales, fruits, sumac, feuilles de vigne, etc.).

Elles ont dilapidé leur bétail (bovins et volaille) pour une valeur de 20 millions de dollars la première année, sans compter les pertes d'autres types d'animaux (chevaux, ânes, mulets, ruches), ni l'arrêt du travail des élevages ou la destruction de certains d'entre eux à cause des bombardements et des vols.

Les pertes des récoltes d'olives (2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023) - la principale source de revenus - ont atteint environ 375 millions de dollars américains.

Les autorités d'occupation ont également imposé des taxes, des rançons et des amendes financières diverses et continues aux habitants d'Afrine (les taxes imposées par la milice de la brigade Sultan Suléman Chah ont atteint environ 26,5 millions de dollars américains lors de la saison 2023-2024).

Les autorités d'occupation ont également contraint certains habitants d'Afrine à travailler sans leur payer de salaire.

En guise d'indicateur de la destruction de la structure économique d'Afrine, il ne reste que 50 des 850 ateliers de couture qui alimentaient les marchés syriens et certains pays voisins avant l'occupation. Ces ateliers fonctionnent à leur capacité minimale de production, mais leur nombre a augmenté pour atteindre environ 160 ateliers au cours des six dernières années.

Les pertes dans le domaine industriel et économique en général sont importantes, le taux de chômage est élevé et la pauvreté est répandue.

- Le vol de l'huile d'olive:

Les coopératives de crédit agricole turques, qui ont reçu des pouvoirs exceptionnels, ont émis des règlements à des prix bas pour acheter de l'huile d'olive dans la région d'Afrine au cours des six dernières saisons. Cette huile est ensuite vendue à l'étranger à des prix élevés, ce qui rapporte des profits considérables à la Turquie et à ses alliés, et finance les milices terroristes mercenaires.

En particulier, un centre commercial turc (dont le siège est à l'usine d'olives "Ref'etiyeh" district de Jenderes) a acheté des quantités représentant environ 80 % de la production totale d'huile. Cette huile a été transportée par camions via le nouveau poste-frontière de 'Hamam vers 'Hatay, en Turquie, sans passer par la zone franche de la ville de Qarakhan. Elle n'est donc pas enregistrée de manière régulière, c'est-à-dire qu'elle n'est pas soumise à une procédure d'"importation", bien qu'elle provienne d'un autre pays. L'huile est ensuite traitée et vendue à l'étranger sous le label "Fabriqué en Turquie".

Il est à noter que des représentants des coopératives ont été envoyés aux États-Unis en 2022 pour promouvoir l'huile.

Cependant, lors de la saison 2023-2024, la production a été faible. En raison de la hausse des prix des huiles alimentaires dans le monde, le prix de l'huile d'olive à Afrine s'est libéré dans une certaine mesure. Les barrages du régime syrien imposent également une taxe de 15 dollars par baril (16 kg net) pour son transport vers les zones sous son contrôle, en plus des frais de transport.

- Refus ou négligence des plaintes des citoyens:

La plupart des personnes qui ont été victimes de violations et de crimes n'osent pas en parler, de peur de subir des sanctions plus sévères. Des enquêtes et des procès équitables ne sont pas menés sur les crimes et les violations commises contre les civils. Les autorités d'occupation ne prennent pas au sérieux les plaintes des citoyens et ne leur donnent pas de réponses convaincantes. Elles ne divulguent pas le sort des détenus maintenus en détention secrète. Les tribunaux institués examinent les accusations fabriquées portées contre les détenus et leur imposent des peines et des amendes injustes.

La plupart des habitants d'Afrine ne peuvent pas déposer de plaintes ou de recours judiciaires contre ceux qui ont commis des crimes contre eux. Ils peuvent même être punis à nouveau. Certains sont empêchés de se faire représenter par des avocats. C'est pourquoi ils hésitent à faire des déclarations ou à parler des violations et des crimes dont ils sont victimes. Certains d'entre eux sont même contraints de témoigner à l'encontre de la réalité.

La "Commission de retour des droits communs", créée en septembre 2020 par les chefs des milices, est venue embellir le visage de l'occupation et couvrir ces graves crimes, sous la pression de milliers de rapports publiés sur les violations et les crimes commis. Cependant, la commission a cessé ses activités le 8 novembre 2022, malgré l'accumulation de milliers de dossiers de plaintes, après l'intensification des différends et des affrontements entre les milices et l'expulsion de la "Front al-Cham " d'Afrine.

- Dégâts considérables à l'environnement et au couvert végétal:

Avant l'invasion, les autorités turques avaient rasé de vastes zones agricoles et forestières le long de la bande frontalière, sur une profondeur de 200 à 500 mètres et sur une longueur de 150 kilomètres, lors de la construction d'un mur de béton isolant. Pendant l'agression, ses engins militaires ont également arraché des milliers d'oliviers dans de nombreux sites, tels que:

- "Mont Bilal et Jarqa, village de Derwich, village de Thya" – district de Rajo,
- "villages de 'Hamam, Marwaniyah al-Fawqani et Ta'htani, Anqahaleh, Achkan Gharbi" – district de Jenderes,
- "villages de Qarmitlique, Tchaqalah" – district de Chieh/Chékh Al 'Hadid,
- "Srta Réz" près du village de "Gazeh", "Srta 'Habiba" près du village de "Mskeh Foqani", entre les villages de Kafar Janneh et Matina - district de Charan, et sur le mont Cherawa), dans le but d'établir des bases militaires pour son armée.
- Les incendies et l'abattage intensif - sans précédent dans la région - ont touché l'ensemble des forêts naturelles et artificielles, ainsi que des arbres rares et centenaires. Des centaines de milliers d'arbres fruitiers (oliviers, etc.) ont également été coupés de manière intensive et des milliers d'autres ont été coupés complètement, par les milices et les colonisateurs, pour le bois de chauffage, la fabrication du charbon et le commerce. Ces violations s'élèvent au niveau d'un génocide environnemental.

Selon des experts agricoles, la superficie totale des forêts (naturelles 18 500 hectares + artificielles 21 000 hectares = 39 500 hectares) a été dégradée de plus de 60 % en six ans, soit l'élimination d'environ (6 millions d'arbres forestiers naturels + 13 millions d'arbres forestiers plantés = 19 millions d'arbres), en plus de millions d'arbres de petite taille entre les grands arbres.

En plus du pâturage intensif et injuste de troupeaux de bétail entre les champs d'oliviers et les terres agricoles, ce qui leur cause des dommages considérables, sans que leurs propriétaires ne puissent les en empêcher.

L'une des bases de la politique hostile que suivent l'occupation turque et ses mercenaires est de briser le lien entre l'homme kurde d'Afrine et son environnement naturel et ses biens, et de saper ainsi les racines de la société et de la fragiliser.

- Persécution des femmes, viols et mariages forcés:

Au fond, ces milices djihadistes salafistes oppriment sans aucun scrupule les femmes au sein de leurs communautés, y compris la polygamie, l'imposition du 'hijab, la propagation de la prostitution, etc., et elles continuent de persécuter les femmes kurdes en Afrine selon la même mentalité. Malgré la réticence de la plupart des personnes touchées par des violations et des crimes à les dénoncer ou à déposer des plaintes et des poursuites contre leurs auteurs, en plus de priver les femmes de leur liberté, de nombreux rapports font état de cas de harcèlement sexuel sous ses diverses formes, de mariage forcé ou exploitation de mineurs et de cas d'enlèvements, de viols, d'assassinats avec préméditation et d'attaques contre des femmes âgées vivant seules, comme ce qui s'est passé avec la femme âgée, Fatima Jnaid, qui a été agressée et volée le 23/12/2022 dans sa maison à le village de Bassoufan par la milice de la « Cham Légion ». En raison du manque de sécurité, un grand pourcentage de filles s'abstiennent de fréquenter les collèges et lycées de peur d'être exposées à des violations, notamment celles qui vivent dans les villages.

- Propagation du chaos et de l'anarchie:

Le gouvernement d'Ankara n'a pas cherché à instaurer la sécurité et la sûreté dans la région d'Afrine, et n'a pas assumé ses responsabilités en matière de maintien de l'ordre public et de protection des civils. Il a formé des conseils locaux qui n'étaient que des instruments pour la mise en œuvre de ses politiques, et a laissé les milices terroristes faire leur loi. Ces milices se sont souvent combattues entre elles, sur fond de rivalités, de purges internes et de différends sur les vols et l'étendue de leur influence. En octobre 2022, par exemple, des affrontements ont éclaté entre les milices de la "Division 'Hamza" et de la "Front al-Cham", et l'organisation terroriste "Hay'at Ta'hrir al-Cham" a envahi la région d'Afrine depuis Idleb dans le but de combattre la "Cham" et de la chasser.

Des attentats terroristes ont également eu lieu parmi les civils, faisant des morts et des blessés. Les attentats à la bombe sont devenus fréquents, notamment un puissant attentat le 16 septembre 2023 dans un appartement au deuxième étage près du rond-point "Maratah" à Afrine, qui a fait des morts et des blessés parmi les hommes armés, ainsi que des attaques contre certains chefs de milices et leurs membres.

Par ailleurs, en raison des échanges de tirs entre les forces turques et leurs milices avec les zones contrôlées par l'armée syrienne, la ville d'Afrine et certaines de ses villages ont été la cible d'attaques de roquettes, qui ont causé des dégâts matériels et des morts et des blessés parmi les civils, dont trois martyrs dans les villages de Kabachine et Beurj 'Haydar le 1er janvier 2024.

D'autre part, les bombardements des villages et des villes du nord d'Alep par les forces turques et les milices affiliées, où se sont réfugiés les habitants d'Afrine, se répètent et se poursuivent, causant des dégâts matériels et faisant des victimes, morts et blessés, comme ce fut le cas lors du massacre de Tal-Rif'aat le 2 décembre 2019.

- Les réfugiés forcés d'Afrine:

Les réfugiés d'Afrine qui résident dans les régions de la Chahbaa, les villes de Neubeul et Zahraa, Tell-Rif'aat, Dair Jamal et quelques villages et villes du mont Leloune, au nord d'Alep, sous le contrôle de l'armée syrienne et dans la sphère d'influence russe, vivent une vie misérable. Ils sont environ 60 000 personnes, dont 9 000 vivent dans cinq camps, assiégés de toutes parts - une grande prison - et empêchés de se déplacer par les forces du gouvernement syrien, les milices de l'opposition et l'armée turque. Ils ne sont pas inclus dans les programmes d'aide humanitaire des Nations Unies et souffrent d'un manque d'opportunités d'emploi et de services tels que l'électricité, l'eau potable, la santé, l'éducation, etc. Les forces gouvernementales leur empêchent de temps en temps de se procurer du carburant et d'autres produits de base, alors que leur principale exigence est de retourner chez eux.

D'autre part, les cas de bombardement des forces turques et des milices qui leur sont affiliées sur les villages et les villes du nord d'Alep vers lesquelles les habitants d'Afrine ont fui se répètent et continuent, causant des dégâts matériels et des victimes, comme ce qui s'est passé dans le massacre de Tell-Rif'aat le 2 décembre 2019.

- Construction d'un mur de séparation:

L'armée turque a construit des murs en béton autour de ses bases et de ses installations dans le centre-ville d'Afrine et ses environs, qui sont toutes équipées de toutes les services et besoins nécessaires. Elle a également construit des murs en blocs de béton d'une hauteur de deux mètres près des villages de Kimareh, Jilber et Meramine, dans le sud-est d'Afrine. Cette mesure est suspecte et est un prélude à la construction d'un mur de séparation entre la région et le nord de la province d'Alep. La région d'Afrine est toujours séparée de la ville d'Alep et il n'existe même pas de passage humanitaire entre les deux.

Pendant la guerre sur Afrine, la Turquie n'a pas respecté la résolution de cessez-le-feu du Conseil de sécurité n° 2401, datée du 24 février 2018. Elle ne respecte pas non plus les dispositions de la résolution 2254 de (2015) du Conseil de sécurité, qui prévoient de "prendre les mesures appropriées pour protéger les civils, de créer les conditions propices au retour sûr et volontaire des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans leurs zones d'origine et de réhabiliter les zones sinistrées, conformément au droit international". Cette violation des résolutions du Conseil de sécurité est d'autant plus grave que la Turquie exerce un contrôle militaire, administratif et souverain complet sur la région. La région est occupée et la Turquie doit assumer ses responsabilités et ses obligations, ainsi que respecter le droit international humanitaire.

La région d'Afrine est soumise à un blocus complet et à une censure médiatique imposés par les autorités d'occupation turques et leurs mercenaires. Elle souffre de détails douloureux dans la vie quotidienne de ses habitants d'origine, et elle est fermée aux visites des médias, des délégations d'organisations non gouvernementales et civiles préoccupées par les droits de l'homme, et des délégations parlementaires, sauf pour des cas individuels qui sont en accord avec la narration turque.

La chose la plus dangereuse qui menace Afrine, ses habitants et les relations entre les composantes du peuple syrien, est le déplacement forcé qui a touché près de la moitié de ses habitants kurdes et la colonisation de centaines de milliers de déplacés en provenance d'autres provinces syriennes à leur place, et la consolidation de leur présence en construisant des villages de colonisation modèle pour eux, afin de consolider le changement démographique systématique qui a touché la région, ce qui constitue une violation grave de la Convention de Genève IV de 1949 et des Protocoles additionnels de 1977.

Le cri des habitants d'Afrine, où qu'ils soient, est de mettre fin à l'occupation turque et d'expulser les milices terroristes de leur région, et de permettre à tous les déplacés de retourner chez eux. Conformément au paragraphe 1 de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1960, qui stipule que "la soumission des peuples à l'esclavage étranger, à sa domination et à son exploitation constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, viole la Charte des Nations unies et entrave la cause de la paix et de la coopération mondiales", les Kurdes continuent leur juste combat par tous les moyens et les méthodes légitimes pour défendre leur cause et pour dénoncer les politiques hostiles de la Turquie et pour exposer les violations et les crimes quotidiens commis.

Les habitants d'Afrine appellent également tous les intéressés, au niveau kurde, syrien et international, à travailler pour briser le silence sur la situation déplorable qui prévaut dans leur région, et à exhorter le gouvernement turc à mettre fin aux violations et aux crimes, à mettre fin à son occupation de la région et à la restituer à la souveraineté syrienne et à la gestion de ses habitants.

20.01.2024

Bureau de presse - Afrine
Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie (Yekîti)

La Photo:

- Un char et un soldat turcs devant le bâtiment de l'ancien palais de justice de la ville d'Afrine, le 18 mars 2018.

** Traduit de l'arabe par l'Organisation européenne du Parti de l'unité démocratique kurde en Syrie (Yekiti)*